



www.adcf.ch

Editeurs : Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF), Route de la Tioleyre 4, CH-1725 Posieux, en collaboration avec AGRIDEA, Jordils 1, CP 1080, CH-1001 Lausanne.  
 Auteur-e-s : Pierre Aeby, Aurélie Zucchinetti, Aurélie Moix, Grangeneuve.  
 Photos et illustrations : Pierre Aeby, Grangeneuve (excepté Aster de la nouvelle Belgique).  
 Sources bibliographiques : Infoflora ([www.infoflora.ch](http://www.infoflora.ch)); KVV-CCE-CCA ([www.cercleexotique.ch](http://www.cercleexotique.ch)).

## La vergerette annuelle (*Erigeron annuus*), néophyte envahissante dans les prairies

### Caractéristiques de la vergerette annuelle

- Plante de la Liste Noire, liste de plantes néophytes envahissantes avec un fort potentiel de propagation et causant des dommages à la biodiversité, à la santé et/ou à l'économie.
- Plante d'origine d'Amérique du Nord introduite comme plante décorative.
- Présence dans les prairies extensives, jachères florales et bords de chemins.
- Rarement à plus de 1000 m d'altitude.
- Pas de ravageurs ou maladies connus en Europe.
- Annuelle ou bisannuelle, parfois vivace si tondue régulièrement.
- Non toxique pour le bétail.
- Hauteur entre 30 et 100 cm. Tige poilue et ramifiée sur le haut. Feuilles alternes, vertes et poilues sur les deux faces, régulièrement dentelées. Floraison de juin à octobre. Fleurs disposées en inflorescences, blanches à violacées sur le pourtour et jaunes au centre.
- Production jusqu'à 50'000 graines disséminées par le vent. Maturation des graines après la coupe. Capacité germinative des graines jusqu'à 5 ans. Reproduction asexuée possible. Potentielle concurrence par ses probables inhibiteurs de germinations (allélopathie plausible).



Le potentiel d'expansion est très élevé par les graines. Il faut arracher les plantes au plus tard à la floraison.

La vergerette est assez discrète dans la végétation des prairies et pâturages extensifs, jusqu'à l'apparition de ses inflorescences assez caractéristiques dès la fin du mois de mai.

### Confusions possibles



<b>Nom(s)</b>	<b>Pâquerette</b> ( <i>Bellis perennis</i> ) (Fleurs de pâquerette à gauche et vergerette à droite)	<b>Camomille vraie</b> ( <i>Matricaria chamomilla</i> ) Camomille inodore ( <i>Matricaria perforata</i> ) Anthémis des champs ( <i>Anthemis arvensis</i> )	<b>Aster de la nouvelle Belgique</b> ( <i>Aster novi-belgii</i> ) Aster lancéolé ( <i>Aster lanceolatus</i> )
<b>Caractéristiques de différenciation</b>	Fleurs ligulées charnues, Taille 5 – 15 cm	Feuilles profondément divisées, aromatique (camomille vraie)	Feuilles lancéolées, capitules larges, fleurs ligulées plutôt de couleur lilas



## Conséquences agronomiques

Menaces sur la biodiversité par remplacement de la flore locale dans les Surfaces de Promotion de la Biodiversité (SPB), par exemple dans les prairies extensives, pâturages extensifs, jachères florales. Déclassement de la SPB et suppression des primes sur ces surfaces, selon l'OPD. Concurrence des espèces de fleurs des SPB de qualité II, avec perte possible de la diversité et des primes dans la durée. Diminution de la valeur fourragère en raison de sa tige grossière et peu feuillée, toutefois sans toxicité pour le bétail.

Son expansion peut conduire à une suppression des primes dans les SPB et à une diminution des valeurs fourragères.

## Stratégie de lutte

**Prévention :** empêcher la dispersion des graines par le vent, par du foin de provenance inconnue, de la terre contaminée ou par un mauvais compostage. **Attention : Maturation en graine également des fleurs coupées laissées sur place.**

Observer régulièrement et attentivement l'entier des surfaces de l'exploitation.

**Arrachage (à prioriser) :** seule méthode efficace et reconnue. Arracher à la main dès la mi-mai durant la fin de montaison jusqu'au début de la floraison ; répéter l'opération ; utiliser une bêche ou une gouge pour décoller les racines ; ne pas laisser le collet en raison du risque de tallage ; arracher toutes les plantes isolées des zones à faible densité en premier lieu, pour encercler les endroits les plus problématiques, afin de freiner l'expansion.

### Élimination :

- Plante **sans** fleur, sans mesure particulière sur un compost ou un tas de fumier.
- Plante **avec** fleurs et graines, dans les ordures ménagères, les centrales d'incinération, les centrales de méthanisation thermophile (55° C, 14 jours), dans des unités de compostage plus de trois semaines à 55° C ou plus d'une semaine à 65° C. Risque de propagation des graines si ces températures et durées ne sont pas assurées.

**Suivi :** impératif d'intervenir plusieurs années d'affilées.

**Méthode chimique :** aucune homologuée.

**Autres :** broyages répétés non conseillés, car gros risques de rendre la plante pluriannuelle et de faire disparaître les espèces de bonne qualité biologique dans les SPB.

**L'arrachage est la seule méthode de lutte reconnue et efficace, durant la montaison jusqu'au début floraison.**

La vergerette annuelle a la capacité de devenir vivace lors d'une fauche régulière. Elle formera de nouvelles tiges sur le restant de la tige et à son collet densifiant sa production de fleurs et de graines.

**Attention : Éviter les fauches occasionnelles !**

Renseignements : Services de vulgarisation, Services phytosanitaires.



*L'expansion peut être forte dans les prairies et pâturages extensifs.*



*La vergerette annuelle concurrence les espèces indicatrices de qualité des SPB.*



*La fauche provoque une ramification des tiges.*



*Bien qu'annuelle, la vergerette annuelle peut devenir vivace en cas de broyages répétés.*